Prières pour son Altesse

Autor(en): **Rais, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **63 (1959)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-558761

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Prières pour son Altesse

par ANDRÉ RAIS

Prières pour son Altesse

I. Introduction

Le prince Joseph-Guillaume Rinck de Baldenstein a régné de 1744 à 1762. Il appartenait à la grande famille des Rinck qui avait déjà donné deux évêques au pays. Sa grande bonté et sa bienveillance firent oublier un peu son prédécesseur Jacques-Sigismond de Reinach et les Troubles de 1740.

Baptisé à Saignelégier le 9 février 1704, il était le fils de Joseph-Guillaume Rinck de Baldenstein et de Marie-Claudine-Antoinette, baronne de Ramschwag. Sous-diacre le 18 décembre 1734, grand chanoine de la cathédrale, il est élu prince-évêque de Bâle le 22 janvier 1744 et consacré le 11 février suivant.

Deux œuvres marquent sa vie : la rénovation ou mieux la reconstruction des grands chemins de l'Evêché (inscription dans les gorges de Court de 1752, inscription près de Montmelon de 1747), et la capitulation militaire de 1758, signée par Louis XV, dont l'original vient d'être acheté par le Musée jurassien.

La santé du prince décline dans le courant de l'année 1761. Ses familiers attendent sa mort pour la fin du mois de novembre. Et c'est sur l'initiative de David Imer, grand-bailli d'Erguel, que le célèbre docteur en médecine Jean-Frédéric Herrenschwand part pour Porrentruy. Le prince guérit.

Mais, entre temps, le pays tout entier priait pour son évêque. Et l'on trouvera ci-dessous les prières publiques composées par Pierre-Nicolas Cunier, pasteur à Renan, et adressées à Dieu pour la guérison « d'un prince si bon et si justement chéri ».

II. Le Docteur Jean-Frédéric Herrenschwand arrive à Porrentruy

1761 décembre 2 **A. 10/14**

Monsieur

Monsieur Herrenschwand, conseiller de S. A. S. M. le Prince de Saxe Gotha, et très célèbre Docteur en Médecine, etc., etc., à

Greng, proche de Morat

Si par hasard Monsieur le Docteur Herrenschwand étoit absent, Madame son épouse est priée de lui faire incessament parvenir la présente par la poste.

Monsieur et très cher Cousin,

Nous venons d'apprendre avec le cœur extrèmement contrit que notre bon et bien aimé prince se trouve affligé d'une grande maladie ; ce n'étoit au commencement qu'un rhume de cerveau avec torticollis ,dans la suitte, au dire des médecins, s'est manifesté un rhumatisme qui semble actuellement fixé. Il y a aussi un amas de glaires au col qui gêne beaucoup le malade. Les médecins affirment qu'ils ne voyent encor aucun danger, mais on me marque que les courtisans ne sont rien moins que tranquilles à la vue de notre bon Prince exténué, sans appetit et souffrant beaucoup dans de pareilles circonstances et sentant les obligations infinies que nous avons à Son Altesse, nous avons pensé, mon fils et moi, en redoublant nos prières et nos vœux en sa faveur, de vous requerrir Monsieur et cher Cousin, de vouloir vous rendre incessamment à Pourrentrui pour donner à ce bon Prince les secours que votre sagesse et habileté vous suggereront. Nous avons tant de confiance en votre savoir faire que nous croirions manquer à notre devoir si nous négligions dans cette occasion un moyen que nous croyons aussi efficace que le votre.

Ainsi, Monsieur et très cher Cousin, je vous conjure au nom de Dieu, partès sur le champ pour vous rendre à Porrentrui où vous n'aurés qu'à vous adresser à Monsieur le conseiller Billieux pour le prier de notre part de vous introduire auprès de Son Altesse. Il le fera surement avec plaisir.

Il est nécessaire de vous dire que nous fésons cette demarche auprès de vous ex motu proprio. *Mais, vous pourés egalement comp-*

ter d'être satisfait à tous egards puisque mon fils le Baillif seul aime mieux en faire tous les fraix que de negliger cette demarche.

Je prie de Seigneur qu'il vous accompagne et vous conserve prétieusement, aussi bien que Madame que j'assure de mon respet et ne cesserai d'avoir l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Monsieur et très cher Cousin,

Votre très humble et très obeyssant serviteur,

D. Imer.

P. S. Je pense que pour toutte direction sur votre voyage, vous n'aurés qu'à vous rendre à Bienne, d'où la grand-routte ne vous manquera plus jusqu'à Pourrentrui, bien entendu que pour arriver plutot vous aurés la bonté de passer par Bellelai qui est à 4 ½ lieues en dela de Bienne.

P. S. Cette lettre ayant été écritte à la plus grande hâte et pendant la nuit, temps auquel Monsieur le ballif notre cher Cousin ne pouvait pas écrire lui-même, le soussigné lui a prêté sa main et joint ses instances pour vous supplier s'il peut absolument dependre de vous de vous rendre à Porrentrui au plutot possible ; si Dieu veut benir vos soins envers Son Altesse, ce ne sera pas seulement nous, vos chers parens que vous obligerés, mais un pays tout entier qui eleve le cœur et les mains au Ciel en faveur du meilleur de tous les Princes.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus respectueuse,

Monsieur et très cher Cousin

Votre très humble et très obeyssant serviteur,

Le Ministre Gibollet

III. Le rapport du Dr Herrenschwand

1761 décembre 14 A. 10/14

Sur le vû de l'état de Son Altesse Monseigneur le Prince-évêque de Basle, etc., etc., et oui le rapport tant de Son Altesse Elle-même que de Messieurs de la Faculté, après mures reflections, je crois pouvoir poser en fait :

1° Que les parties nobles et principaux visceres de Son Altesse sont bien et absque labe quacunque. *Je pense, cependant, que les*

travaux ont affoibli le système fibreux en général et particulierement les vaisseaux de la tête, c'est à quoy j'attribue le deperissement insensible qui s'est manifesté depuis quelques années, et l'affection soporeuse que Son Altesse a eue insensiblement depuis le 2 novembre jusqu'au 20 ; affection qui demande des attentions pour l'avenir.

2° Je pose en fait que le tube alimentaire s'est insensiblement affoibli et que les digestions de Son Altesse ont été depuis longtems troublées, tantost par des congestions dans le systeme des vaisseaux de la veine porte, et d'autres fois par des crispations du tube alimentaire provenant d'une bile surabondante où trop exaltée ; vices qui sont aussi anciens que les diarrhées habituelles et les hemoroïdes muceuses, à quoy Son Altesse a été sujette par le passé. Et il est à presumer que le deffaut habituel de la mastigation a grandement contribué a rendre la digestion imparfaite, d'autant que Son Altesse n'a point supplée par une boisson abondante, à ce qui manquoit de vehicule salivaire aux solides dont Elle s'est nourrie. En partant de ce qui est cy dessus, Son Altesse doit depuis longues années avoir fait un chyle mal affiné, ce qui joint aux frequentes saburres des premieres voyes a dû necessairement porter au sang des crudites qui ont epuissé et rendue acrimonieuse la masse des liquides d'une part ; d'autre part des travaux de l'esprit melés d'affections desagreables de l'ame, ont ajouté à ce vice du sang de l'appauvrissement et de lacrimonie bilieuse.

C'est ce tout ensemble qui fait le physique de l'indisposition de Son Altesse qui en deux mots n'est autre chose que le resultat d'un sang appauvri glutineux et impregné d'une acrimonie bien plus bilieuse que specifiquement rheumatique, dont cependant il s'est manifesté aussi des symptomes nullement equivoques, que Son Altesse paroit avoir gagné pour s'etre trop exposée aux injures du tems durant cette arriere saison ; et c'est l'accessoire du reflux de la transpiration qui a deffinitivement determiné les causes preexistantes a former les differentes congestions qui se sont manifesté successivement à la tête, au col, au deffaut des cotes, aux lombes et aux coudes ; congestions dont le principe glutineuse a paru de reste à l'œnil dans les matieres qui se sont filtrées de la membrane pituitaire et le voile du palais.

Il n'est pas douteux qu'avec un temperament moins bon, soit des secours de l'art moins prompts, les congestions qui sont arrivées à Son Altesse auroient pû faire inflamation ou depot. Cela ayant été sagement paré, la maladie de Son Altesse fait actuellement une indisposition absolument chronique, laquelle ne sauroit etre que de durée, entendu que pour remettre Son Altesse dans son premier etat de santé il faut :

1° Achever de dégorger ce qui reste de congestion à la membrane pituitaire et aux lombes ;

2° Achever de degluer et épurer la masse du sang ;

3° Y mettre du beaume et corroborer le fibre en general et le tube alimentaire en particulier.

Le premier objet a peu prés rempli, pour abrege le degorgement de la membrane pituitaire, Son Altesse fera bien de renifler d'heure en heure de la manne fondue dans du lait craimée, deux gros de manne suffiront pour 6 onces de lait et Son Altesse reniflera fortement de ce melange tiede. Et quant à la douleur qui reste aux lombes, il seroit expedient de tenter une couple de lavements emollients et carminatifs, l'un le matin et l'autre le soir et d'appliquer sur la partie affectée l'empl. diarulptz rulandi.

Pour obvier la seconde indication, on continuera le bouillon que Messieurs ses Médecins ont ordonné, en ajoutant à chaque bouillon 20 grains de tartre vitriolé et Son Altesse devroit prendre deux de ses bouillons l'un le matin et l'autre vers les quatre heures de l'après midy. Ce moyennant Elle pourra suspendre sa mixture et prendre toutes les trois heures alternativement un bouillon fait d'une vielle volaille et 1 ½ livre de rouelle de veau ou une soupe mitonnée fait avec le meme bouillon. Pour en varier le gout, on pourra alterer le bouillon avec un bouquet de cerfeuil, un navet, une carotte ou un bouquet de chicorée. La boisson de Son Altesse sera l'eau de Pfeffers dont elle boira un coup entre deux bouillons. Elle continuera ce régime jusqu'a ce qu'Elle ait été purgée avec l'infusion de gros de Cortex et deux onces de manne dans la collature. Le soir de la purgation, on donnera à Son Altesse un leger calmant de six gros de diacode ou l'equivalent de L. Liq. sydent. c'est à dire 10 gouttes dans une cuillerée d'eau de buglosse. Elle reprendra à la suite les bouillons cy dessus jusqu'a ce qu'Elle ait des eaux de Selz. Enfin, du moment que Son Altesse aura été purgée à fond pour poursuivre la seconde indication et remplir en meme tems la troisieme, Son Altesse passera à l'usage des eaux de Selz, dont Elle prendra par verrée chauffé au bain marie, le premier jour ½ cruche blanchie avec du lait et pour la suite on augmentera de jour en jour l'eau et le lait pour qu'Elle parvienne a prendre dans la matinée environ ⅔ de cruche d'eau melée avec ⅓ de lait et nota bene on chauffera le lait au bain marie pour couper chaque coup d'eau, en laissant un quart d'heure d'interval d'un coup à l'autre. Elle continuera lesdites eaux coupées avec le lait l'espace de six semaines et à mesure qu'Elle reprendra des forces, Elle se fera froter matin et soir tout le corps avec une flanelle. Le régime de Son Altesse pour le temps qu'Elle fera ce remede, sera de prendre un bouillon 1 ½ heure après le dernier coup des eaux ; deux heures après ce bouillon, elle mangera une soupe et d'une volaille blanche boullie, soit du veau. En fait de legumes, Elle pourra se faire servir des artifis, salsifils, chicorée et autres entremets pareils. Entre le diné et le soupé, Elle pourra tremper un biscuit dans de l'eau et du vin de

Bourgogne, Elle soupera dans le gout du diné, mais peu de viande. Et on ne sauroit assé recommander à Son Altesse de bien mâcher, d'éviter tout ce qui pourroit l'affecter ou émouvoir et tout ce qui s'appelle travail d'esprit ; dont il luy plaira de se decharger absolument pour le present autant qu'il se pourra faire, encore après avoir recouvré sa santé. Quant aux exercices du corps, Elle pourra au retour de ses forces faire des promenades de santé en carosse ; mais il est essentiel pour Son Altesse qu'Elle renonce pour l'avenir aux exercices qui epuisent. Enfin, quant Son Altesse aura finie ses eaux de Selz, elle retournera petit à petit à son regime ordinaire et Elle prendra pour retablir le ressort des visceres et fibres l'espace de 15 jours en se mettant à table, dans la première cuillerée de soupe vingt grains de china china bien choisis et pulverisé.

Son Altesse par la suite des tems ne negligera point de se faire saigner au printems et en automne et de se purger une couple de jours après.

Mais il est desirable qu'Elle puisse se passer d'ulterieures saignées et purgations.

Elle observera d'etre toujours bien vetue, Elle s'habituera à porter hyvers et été de la flanelle sur le corps et une chaussure seche et chaude.

Lors meme qu'Elle aura recouvré sa santé, Elle s'habituera aux frictions de tout le corps avec la brosse d'Angleterre, Elle fera bien aussi de boire plus que du passé et de prendre une fois la semaine un bain de pied tiede.

* * *

Vous connoissez, Messieurs, ma façon de penser sur la maladie. Le bien et le mal qui sont arrivez depuis mon départ, confirment nôtre dianostique, aussi bien que le prognostic.

Nous avons à faire à un vice général du sang, joint à un grand épuisement des forces. Cela est bien scabreux à l'âge de Son Altesse et dans la saison où nous sommes.

IV. Quelques lettres échangées entre David Imer, châtelain d'Erguel, l'abbé de Raze, ministre du prince-évêque à Paris, le conseiller intime et secrétaire d'Etat Billieux et D. Gagnebin, de La Ferrière

1761 décembre 15 A. 10/14

A l'Abbé de Raze,

Monsieur

Je reçois par ce courrier la lettre dont vous m'avez honoré le 9 du courrant et dans le moment je viens d'informer Son Altesse de son contenu surtout de la part infinie que vous prenez à sa situation. Des divers medecins qui l'ont traité, M. Herrenschwand, originaire de Morat en Suisse et qui a travaillé à Paris pendant quelques années semble avoir le mieux developpé les causes et les progrès de la maladie. Suivant luy, le rumatisme que ses collegues regardoient comme l'affection principale n'est qu'incidentelle et ne merite pas tant l'attention du medecin, que l'epuisement et l'affoiblissement du genre nerveux. Aussi n'augurent-ils pas un prompt retablissement, au contraire, il prevoit que ce sera beaucoup gagner que de gagner une ligne par jour. Il arriva le 12 du courrant et il repartira demain. Il a mit de coté une mixture que l'on donnoit au malade pour exciter des sueurs ; il a craint que l'extreme affoiblissement ne dégenera en marasme. Il laisse un ample memoire tres bien raisonné et agrée par ses collegues par lequel il prescrit la marche, au moyen de laquelle Son Altesse se retablira, mais il ne peut fixer qu'une epoque eloignée de ce retablissement, il se le promet cependant parce que Son Altesse suivant luy ne souffre pas dans les parties nobles qu'il croit absolument saines. Je luy ai mis sous les yeux le remede pour les rumatismes que vous m'avés envoyé. Il ne le trouve pas convenable à la situation de Son Altesse puisqu'Elle ne souffre plus de grandes douleurs. Elle ne quitte pas le lit et l'appetit manque encore. Elle a bien reposée cette nuit passée et Elle n'a pas sué, ce qui luy fait grand plaisir et augmente beaucoup ses esperances. Elle a une grand envie d'aprendre le progrès de l'echange, comme Elle le desire ardemment, je luy repete sans cesse qu'il est sur un tres bon pied et je ne saurois assé vous dire, Monsieur, combien Elle compte sur M. de Nevers et sur vous. Elle souhaiteroit bien de faire le troisième au coin de votre cheminée, ce seroit une veritable panacée pour Elle. Aussi tost qu'Elle pourra ecrire sans souffrir, Elle ecrira à M. de Nevers pour repondre à la lettre qu'Elle en a reçue avant le depart de cet illustre Prélat pour Paris où Elle le compte actuellement arrivé...

Le Conseiller Billieux

1761 décembre 17 **A. 10/14**

Porrentruy

A Monsieur l'Abbé de Raze,

Monsieur,

Ma lettre du 15 vous a instruit, Monsieur, de l'état de Son Altesse. Je suis au désespoir de vous dire que la nuit du 15 au 16 a été très mauvaise, les douleurs qui avoient été calmées pendant plusieurs jours reprirent le dessus. Elles s'appaiserent vers les 7 heures du matin ; elles se sont renouvellé dans la nuit que nous venons de passer, mais avec moins de vivacité que la nuit précedante. Nous sommes dans les plus vives allarmes. Je suis furieux contre les médecins qui ont constamment assuré qu'il n'y avoit aucun danger ; aujourd'huy ils sont forcés de tenir un autre langage. Celui de Morat qui a le premier manifesté le danger compte beaucoup sur les eaux de Selz que Son Altesse doit prendre avec du lait. La cure commencera demain. Dieu veuille la benir.

M. de Chavigny me mande par une lettre que j'ai reçu aujourd'huy de luy envoier par chaque courrier un bulletin de l'état de Son Altesse. Il est bon, Monsieur, que vous en soyez prévenu pour être à même de sonder à la Cour l'usage qu'il en fera. Je ne doute pas qu'il veuille travailler de bonne heure pour recevoir des instructions en cas de mort. Il a raison, c'est là une partie de son ministère. J'abandonne à la prudence qui dirige le votre de nous instruire ou de nous laisser ignorer ce que vous scaurez. Il est au surplus très vray que nos interrets exigent que nous aïons un souverain agréable à la Cour qui seule peut nous faire et les plus grands biens et les plus grands maux. Nous n'en aurons jamais de mieux instruit ni de plus heureux à se concilier la bienveillance des grandes puissances que celui dont nous déplorons la triste situation.

J'ai l'honneur d'etre avec respect, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Conseiller Billieux

1761 décembre 26 **A. 10/14**

Monsieur et tres honoré Patron,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 21 décembre courent ne me confirme que trop ce que Monsieur le docteur Herrenschwand m'a communiqué ici sur l'état de Son Altesse, à

son retour de la Cour, tres satisfait des attentions que l'on a eu pour lui. Il a trouvé chez Elle un sang extremement corompu et facile à se figer. La fievre pourprée ou milliaire qui se manifeste aujourd'hui dans la personne du Prince est une preuve de ce dérangement dans la masse du sang.

Les espérances de ce medecin ne se sont raprochées de mes desirs qu'autant qu'il s'y est rendu pour me tranquiliser. C'est une observation que j'ai fait d'abord après son depart et que je me rapelle avec amertume et douleur à la lecture de celle dont vous m'avez honoré, je souhaite de toute mon âme de m'être trompé à cet egard. Veuille le Seigneur accorder à notre bon Prince les forces necessaires pour suporter la cure qui lui a été conseillée, c'est là ou git la principale source des esperances du medecin.

Je n'ai eu garde de partager ma crainte avec mon cher père, connoissant sa sensibilité, lorsque je lui ai fait parvenir les lettres dont Monsieur Herrenschwand étoit porteur, je me rendrois blamable vû l'état actuel des choses si je ne les lui decouvrois naturellement conformement à vos ordres.

Je puis vous asseurer qu'il a pour beaucoup de zele et de ferveur dans les prieres publiques qui ont été faites en Erguel sans interruption jusqu'à vos derniers ordres. J'ai cru en echange que je ne devois pas laisser ignorer à notre public qu'elles avoient été tres agreable à Son Altesse. *Ce sont là les termes dont vous vous etes servis pour me l'annoncer. Ces expressions ont attendris une infinité de cœurs et n'ont servis que d'un puissant motif a faire redoubler dans les particuliers les prieres de ces bonnes âmes.*

Quant à ce qui me concerne, je puis dire que ma situation est indéfinissable, flottant entre la crainte et l'esperance, je ne cesse de prier Dieu pour le rétablissement du meilleur des Princes.

Puissent les nouvelles que je vous suplie en grace de m'accorder (non que vous vous en donniez la peine par vous même, mais par quelque autre de votre part) être conforme à mes vœux et me faire participer ici à la joie et à l'allégresse que l'on aura à la Cour, à raison du retablissement de notre digne Prince.

Je vous prie d'être de même persuadé de la sincérité de mes vœux pour votre precieuse conservation, prosperité et bien être temporel et spirituel, de meme que pour celui de toutes les personnes qui ont l'honneur de vous appartenir...

... je ne cesserai d'avoir l'honeur d'être,

Monsieur et très honoré Patron,

Votre tres humble et tres obéissant serviteur,

D. Imer.

Courtelari, le 26 décembre 1761.

1761, décembre 31 A. 10/14

A l'Abbé de Raze,

Monsieur,

J'avois eu l'honneur de vous prévenir sur le voiyage que je devois faire en Suisse par ordre de Son Altesse. Je partis le 23 et me voici de retour depuis hier au soir. Vous sentez de reste que je voiageois comme l'homme d'Horace : post equitem sedet atra cura. J'étois plus occupé de la santé de Son Altesse que je n'étois embarassé de ma commission. En retournant hier par Delémont, j'y appris que la nuit du 23 au 24 avoit été très mauvaise, le malade étoit aux abois et toute sa cour resentissoit de cris et de murmures, le jour suivant le Prince fut moins mal et jusqu'à ce jour il s'est mieux porté, l'on m'a ici confirmé ce que j'avois appris à Delémont, les yeux viennent de me le repeter, car je sors dans le moment de sa chambre, je le trouve autant bien qu'il ait été pendant le cours de ce mois. Hier, il fut levé pendant 3 quarts d'heure. Il attend après midy son paroxisme. Il est assez content de sa situation et le courage des médecins se releve aussi. J'aurai grand soing de vous faire part de sa situation. J'ai vu par la lettre dont vous m'avez honoré le 23 que vous avez jugé à propos d'informer Monsieur le comte de Choiseul de l'état de Son Altesse.

Vous serez à même par les bulletins que je vous adresserai, à luy en donner de frequentes nouvelles. Si le mal fait de nouveaux progrès, je vous marquerai, Monsieur, ce que je pourrais apprendre relativement à une future élection et je ne ferai qu'un bon usage de ce qu'il vous plairoit en ce cas de me mander. Son Altesse s'est fait donner lecture de la lettre de Monsieur le Cardinal de Choiseul et de la votre à laquelle elle étoit jointe. La teste est toujours excellente. Hier, Elle mangea un potage avec gout et nous esperons qu'Elle en fera autant aujourd'huy.

J'ai l'honneur... *Le Conseiller Billieux.*

1762 janvier 23 A. 10/14

Lettre adressée par D. Gagnebin, de La Ferrière

A Monsieur

Monsieur Billieux, conseiller intime de Son Altesse et secrétaire d'Etat à Pourentrui

A mon dernier passage à Pourentrui, Son Altesse mon gracieux souverain me fit l'honneur de me demander s'il y auroit quelques ouvriers dans le pays en état de construire un pédomètre ; assuré que

cela se pouvoit, j'ay pris la liberté d'en faire établir un, que je prends la liberté de vous adresser en vous suppliant, Monsieur, de vouloir le présenter à Son Altesse et de l'agréer comme une foible marque de mon amour et du plus fidèl attachement, indépendemment des vœux que je ne cesse d'adresser au ciel pour son entier et parfait rétablissement.

Je say, Monsieur, que vous êtes instruit des prières publiques que nous avons adressées à Dieu, à réitérées fois, dans nos églises par la bouche de nos ministres et répétées dans nos cœurs, à l'occasion de la maladie de Son Altesse, notre gracieux souverain ; mais, comme des personnes plus attachées aux préjuger qu'à la raison ne se sont point fait façon de dire que nos prières étoient sans efficaces, n'étant pas catholiques romains, je prends la liberté, Monsieur, de vous adresser le formulaire de celles que Monsieur Cunier, ministre de Renen, nous a faites plusieurs fois, dans l'assurance d'un jugement équitable qu'il vous plaira en porter et que Dieu a eû autant d'égard à nos prières qu'il a eû pitié de nos larmes. Messieurs les ministres d'Erguel en général en ont fait d'équivalentes dans leurs églises.

Je ne doutte nullement que la mort de Mr le greffier Nicolet ne vous ai surpris ; le public et surtout sa famille y perdent beaucoup ; j'y sui moy-même d'autant plus sensible qu'une amitié de 30 années constamment soutenuë et ses fonctions en second pour moy, me le rendoient très cher. Je ne devrois actuellement me fixer qu'à continuer à lui donner mes regrets, mais n'étant plus, les liens du sang me sollicitent vivement de vous suplier, Monsieur, d'avoir en singulière recommandation mon frère cadet de Renen pour remplacer au greffe le défunt, au cas Son Altesse, mon gracieux souverain, pour des raisons invincibles n'en décidat autrement. Les foibles talens de mon frère vous sont connus, Monsieur ; il ne désespereroit point de remplir cette fonction au gré de son gracieux souverain, de ses supérieurs et du public, en me portant pour garant de son zèle et de sa plus constante soumission. Monsieur le Maire Monin, son beau-père, qui vous prie, Monsieur, d'agréer ses vœux et ses honneurs, joint ses prières aux miennes en faveur de mon frère qui par le secours de Monsieur le Maire Monin qui a occupé le greffe une 30e d'années seroit bientôt au fait de cet employ.

Si mon frère osoit espérer à pouvoir se mettre sur les rangs, je vous suplie, Monsieur, me le faire connoitre et s'il osera présenter une très humble requête à Son Altesse pour cet employ.

Je persisterai toute ma vie à vous consacrer les sentiments du plus respectueux attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être

Monsieur,

vôtre très humble et très obéissant serviteur,

D. Gagnebin

A la Ferrière, le 23 janvier 1762.

V. Les prières pour son Altesse

Prières composées par Monsieur Cunier, pasteur de Renan, pour être ajoutées au Service divin pour l'usage de son Eglise, à l'occasion de la triste et affligeante nouvelle que la Seigneurie d'Erguel nous a donné (sic), de l'état critique de maladie où se trouve Son Altesse notre très gracieux et justement Bien-aimé prince et souverain seigneur.

Formule pour annoncer à l'assemblée cette maladie
et l'inviter à ranimer l'ardeur de ses prières
pour le rétablissement de sa sacrée Personne.

Monsieur Imer, notre seigneur baillif nous ayant donné avis que Son Altesse notre très gracieux souverain prince et seigneur se trouvoit dans un état qui fait craindre pour les précieux jours d'un prince si bon et si justement chéri, nous sommes exhortés à adresser nos vœux et nos prières les plus ferventes à Dieu, conjointement avec tous ses fidèles sujets, pour le promt et parfait rétablissement d'une santé qui doit nous être si précieuse. C'est ici un devoir sacré dont je m'assure vous vous acquiterés avec nous, non seulement parce que la religion nous l'ordonne, mais aussi avec toute l'éfusion de cœur dont vous serez capable.

Souvenons-nous en donc, Chrétiens, dans nos dévotions publiques et particulières.

Collecte à ajouter à l'article
de la prière pour les souverains.

Nous te prions surtout, ô notre Dieu, pour la personne sacrée de Son Altesse, révérendissime, illustrissime notre très gracieux souverain, que tu visites actuellement par une maladie qui alarme tous ses peuples. Père céleste, veuille avoir pour agréables et exaucer les vœux et les prières ardentes que nous et tous ses fidèles sujets, te présentons à présent et que nous ne cesserons de te présenter tous les jours en sa faveur et jusqu'à ce qu'il te plaise Lui accorder l'entier et promt rétablissement de sa précieuse santé. Seigneur, tu nous l'as donné en ta Grace et en ton Amour. Nous sentons le prix de cette faveur. Nous t'en rendons nos actions de graces. Veuilles nous le conserver, prolonger ses jours pour la consolation et le bonheur de tous ses peuples, pour la tranquillité de cet état, pour le maintien de nos privilèges, pour le bien de nos Eglises, afin que sous son rêgne la Gloire de Dieu, la Piété et la Religion soient avancées de plus en plus. Il est le père et le Bien Aimé de ses sujets, le protecteur, l'azile des oprimés, ô Dieu aies pitié de nous, ne nous chaties pas en nous enlevant un prince qui fait nos délices, mais plutôt rens-nous la joie

en lui rendant la santé. Et donne lui une vie longue et heureuse, un Conseil fidèle, des peuples obéissans, un Etat sûr et tranquille !

Après l'article des malades
on ajoutera :

Nous redoublons encore plus particulièrement nos vœux pour l'auguste personne de Son Altesse. Qu'il te plaise, ô Dieu, bénir les soins que l'on prend pour sa personne sacrée et les remèdes qui lui seront préparés. Inspires à ses médecins ce qui peut contribuer à son soulagement et à sa guérison, ou plutôt soit Toi-même son véritable médecin ! Accordes lui toute la force et la fermeté dont il peut avoir besoin. Adouci et abrège ses maux et ses douleurs. Conserve lui la présence de son esprit et le libre exercice de ses facultés. Console et réjoui de plus en plus son âme. Tu sais, ô Dieu, combien ce prince est cher à notre cœur. Tu vois la sincérité des vœux que nous faisons pour le rétablissement de sa santé. Ne sois pas sourd à nos supplications et à celles de tous ses vrais sujets qui sont dans la plus vive afliction à cause de cette maladie. Ren nous ton oinct, ô notre Dieu et nous bénirons à jamais ton Saint Nom !

Que si cependant par des raisons qui te sont connues, tu voulais nous affliger par la privation d'un si digne souverain, fai nous la grace d'adorer, dans cette triste circonstance, les décrets de ta sage Providence et de nous y soumettre avec une humble résignation. Veuille nous dédommager en partie d'une perte si sensible en lui donnant un successeur imitateur de ses vertus et en qui on voye reluire les éminentes et inestimables qualités de l'esprit et du cœur que chacun admire avec tant de raison dans la personne sacrée de notre bien aimé Prince. *Nous te prions surtout, si c'est ta volonté de le retirer de ce monde, de le faire régner éternellement dans ton ciel et de lui accorder la couronne incorruptible de la Gloire en récompensant ainsi sa piété et le règne doux, juste et glorieux qu'il a exercé ici-bas !*

Nous t'en prions au nom et pour l'amour de notre Divin Rédempteur ! Amen !

VI. Conclusion

Le prince Joseph-Guillaume Rinck de Baldenstein guérit. Le 25 décembre 1761, le pasteur Cunier adressait à Dieu cette prière :

Comme nous sommes informés de bonne part que par la Grace de Dieu, Son Altesse notre très gracieux souverain et bien aimé prince se trouve dans un état d'heureuse convalescence qui fait espérer son

prochain et parfait rétablissement, je ne doute point, mes Frères, que vous n'apreniés cette agréable et intéressante nouvelle avec des cœurs pénétrés de la plus vive joye et d'une vive reconnoissance envers le Seigneur qui a exaucés nos prières et celles de tous ses vrais sujets et que vous ne lui en rendiés avec nous vos sincères actions de graces. Oui, Chrétiens, bénissons tous ensemble l'Etre suprême qui a changé nos craintes et nos pleurs en cris de louange et d'alégresse. Demandons-lui qu'il lui plaise préserver ce digne prince de facheuses rechutes, mais plutôt de lui accorder jusques à l'age le plus reculé, une santé ferme et constante, une prospérité qui ne soit jamais interrompuë, un règne tranquile, heureux, florissant et glorieux et que les enfants de nos petits neveux puissent encore former les mêmes vœux en faveur d'un prince si éclairé, si juste, si pieux, si clément et si bienfaisant !

Des bulletins de santé sont adressés aussi à l'ambassadeur de France à Soleure. Nous apprenons par une lettre datée du 2 janvier 1762 que, « grâce à Dieu », la santé du prince se rétablit « et, ajoute M. Bailleux de la dite ambassade, « nos inquiétudes par la même raison se dissipent. Nos vœux sont accomplis à cet égard et les miens ne le seront qu'autant que vous jouirés d'une pleine satisfaction qui fera toujours portion de la mienne ». [1]

Le 14 janvier, les doyen et chapitre de la cathédrale de Bâle à Arlesheim prennent des nouvelles de l'illustre malade et le 21 nous savons par l'ambassadeur de Soleure que le prince était entré en convalescence. [2]

L'archevêque de Görtz, le 24 janvier, les Dames abbesse, custode et chanoinesses du chapitre de Massevaux, le 26, témoignent leur joie en présentant à l'évêque leurs meilleurs vœux.

Complètement rétabli, le prince fait sa première sortie en carosse le 17 février. « Dans le courant de l'été, écrit Mgr Vautrey, il entreprit un voyage en Bourgogne avec son frère, le grand prévôt du Chapitre de Bâle, et M. Godin, son médecin ordinaire ; on espérait que le changement d'air et de pays lui ferait du bien. Arrivé à Dôle chez les jésuites, le prince sentit ses forces faiblir ; aussitôt il reprit la route de ses Etats et arriva à Porrentruy le 2 septembre. Onze jours après, il expirait entre les bras du R. P. Riss, jésuite, son ami et confesseur. » [3]

1) A. 10/14
2) idem
3) Histoire des Evêques de Bâle, tome II 383

Voici encore, pour terminer, trois lettres intéressantes :

1762 février 5 **A. 10/14**

Bienne

Très gracieux Souverain Prince et Seigneur,

Attaché comme je dois l'etre a Votre Altesse, non seulement par les liens et les devoirs que m'impose ma naissance, mais aussi par tant de graces et de bonté dont Elle m'a comblé depuis son heureux avênement a la Principauté,

Reconnoissant dailleurs que le don le plus prétieux que les sujets peuvent recevoir de la main d'Enhaut, est celuy d'un Prince plein de vertu et de religion, tel que Dieu nous l'a donné dans la Personne sacrée de Votre Altesse,

J'ose me flatter qu'Elle ne douttera pas de la vive douleur que j'ay ressenti et des inquiétudes extrêmes que j'ay souffert pendant la longue maladie dont Votre Altesse a été atteinte et dont nous craignions des suittes funestes.

Je remercie Dieu du fond de mon cœur de l'état de convalescence dont Elle jouit présentement et de ce qu'Il lui a plu d'exaucer mes ferventes prières et de rendre a nos vœux notre grand et digne Prince. C'est un évênement si consolant pour tous les fidèles sujets qu'on ne peut que s'empresser a l'envie de témoigner la joye et la satisfaction qu'on en ressent et j'aurois eu tout l'empressement possible a le faire de vive voix aupres de Votre Altesse, si ma santé n'avoit parmis de luy aller rendre mes hommages, comme je l'aurois desiré. Je prens la très humble liberté d'y suppléer par cette lettre et de présenter a Votre Altesse la continuation de mes vœux pour son entier retablissement et pour la prolongation de ses jours si prétieux a l'Etat et a ses Peuples.

Oserois-je y ajouter les nouvelles assurances de mon zèle et de ma fidélité dans le service de Votre Altesse qui m'animeront toujours et qui ne finiront qu'avec ma vie.

Je suis avec le plus profond respect,

Très gracieux Souverain Prince et Seigneur,

de Votre Altesse

Le très humble et très obéissant sujet et serviteur,

A. Scholl.

1762 février 22 **A. 10/14**
Neuveville

Révéren-dissime, Illustrissime, très Gratieux Prince et Souverain Seigneur,

Il est des graces de la part de Dieu qui touchent qui pénétrent, mais dont il est difficile d'exprimer le sentiment ; qu'il nous soit permis, très Gratieux Prince et Souverain Seigneur de venir Vous témoigner avec le respêt le plus profond que c'est là notre cas, à l'occasion de la grace que Dieu vient de nous faire, en rendant le meilleur de tous les Princes à nos prieres et à nos vœux. Nous avons tremblé pour les jours de Votre Altesse. La triste et accablante nouvelle de sa maladie avoit repandu le trouble et la consternation dans nos âmes étonnées. Quel sentiment dès là n'avons nous pas de ce que nous devons au Tout Puissant, en apprenant qu'il a été de Sa miséricorde envers nous de retablir Votre Altesse au point qu'il nous est permis d'espérer que nous l'aurons longtems encor pour bienfaiteur pour protecteur et pour Père.

Daignés, très Gracieux Prince et souverain Seigneur, agréer ces sentiments et juger de ce qu'ils sont par l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons de les exprimer dans toute leur étendue. Nous bénissons Dieu, souverain Seigneur et Lui seul connoit la sincérité de nos bénédictions et de nos louanges. Daigne-t'il continuer à exaucer les prieres que nous ne cesserons de Lui addresser pour la prétieuse conservation de Votre Altesse et nous preserver avec nos enfans de revoir les jours de crainte et d'allarmes dont nous ne fesons que sortir.

C'est dans ces dispositions, très Gracieux Prince et souverain Seigneur que l'inclination et le zèle nous inspirent autant que le devoir, que nous osons nous approcher du trone de Votre Altesse pour implorer la continuation de Sa prétieuse bienveillance et puissante protection et Lui réïterer l'assurance de ce profond respét et de cette soumission à toute épreuve avec lesquels nous ne cesserons jamais d'avoir l'honneur d'être.

Reverendissime, Illustrissime, très Gracieux Prince et souverain Seigneur, de vôtre Altesse,

Les très humbles et très obéïssants serviteurs et fidèles sujets,

Les Chatelain, Maîtres-bourgeois et Conseil de La Neuveville.

Aux Chatelain, Maîtres-bourgeois et Conseil de La Neuveville

Amés et féaux,

Les marques de sensibilité que vous Nous avez données pendant la maladie dont il a plût au Toutpuissant de Nous affliger et celles que nous recevons de votre joie à cause de notre convalescence sont un gage certain de votre fidel et respectueux attachement à notre personne. Ces sentimens de votre part ne peuvent qu'augmenter l'affection que Nous vous avons vouée pour toujours.

Joseph-Guillaume.

SOURCES

Archives de l'ancien Evêché de Bâle

A. 10/14 Personale Reverendissimi ac Celsissimi Domini Josephi Wilhelmi Rinck de Baldenstein sacri Romani Imperii principis et episcopi Basileensis. 1743 octobre 17 — 29 août 1762.